

Département de la Haute-Saône Commune : CHAMPAGNEY	DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF Budget lotissement pré croissant II DCM 2024/04/25	Nombre de conseillers : 27 Nombres de conseillers présents : 17 Nombre de suffrages exprimés : 21 Pouvoirs : 4 Contre : 0 Pour : 21 Abstention : 0 Convocation : 21/03/2024
	Séance du 03 avril 2024	

Le Conseil municipal réuni sous la présidence de Michel JACOBBERGER 1^{er} adjoint, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2023, dressé par Marie-Claire FAIVRE, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré, Mme Le Maire s'est retirée avant le vote.

1. Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

	Résultat de clôture de l'exercice précédent : 2022	Part affectée à l'investissement : exercice 2023	Dépenses de l'exercice 2023	Recettes de l'exercice 2023	Résultat de l'exercice 2023	Résultat de clôture de l'exercice 2023	Solde des Restes à Réaliser	Résultat net
Budget lotissement Pré Croissant								
Investissement	-47 871.92		47 871.92	47 871.92	0.00	-47 871.92	0	-47 871.92
Fonctionnement	3 251.78		47 871.92	47 871.92	0.00	3 251.78		3 251.78
Total	-44 620.14				0.00	-44 620.14		-44 620.14

2. Constate, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée, du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;
3. Voté et arrêté les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus :

Étaient présents : Mmes et MM. M. JACOBBERGER – B. PY – T. SEGUIN – G. BRIOT adjoints S. COLLILIEUX – F. LUPFER – C. HOTTINGER – R. KIFFER – Y. TESTON – P. PARISOT – G. SALVI – S. LAMBERT – T. SCHLUMBERGER – B. GRANDJEAN – M. FAIVRE – A. IPPONICH – M. HEQUET
Pouvoirs : S. TETOT donne pouvoir à R. KIFFER – V. TRARI-MEDJAOUI donne pouvoir à G. BRIOT – O. HOULLON donne pouvoir à B. PY – P.E. PHEULPIN donne pouvoir à M. HEQUET

Excusé : D. RANOUX – M. BONNET

Absents : C. AMAROT-HOUSSARD – C. LAMBOLEY – Q. COUVREUR

Envoyé en préfecture le 09/04/2024
 Reçu en préfecture le 09/04/2024
 Publié le
 ID : 070-217001205-20240403-2023_CA_39000-BF

Pour expédition conf
 Le 1^{er} ad

